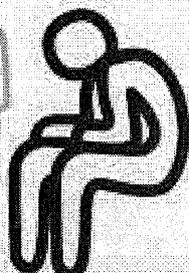


QUE FAIRE FACE À UNE SITUATION DE HARCÈLEMENT ?

ÉLÈVES
(victimes ou témoins)
PARENTS

PROFESSIONNELS
DE L'ÉDUCATION



OPTION A



EN PARLER À UN ADULTE
DE L'ÉTABLISSEMENT :
enseignant, infirmier(e) scolaire,
conseiller principal d'éducation,
assistant(e) de service social...

OPTION B

N° VERTS NATIONAUX

0808 807 010

« Stop harcèlement »

0800 200 000

« Net écoute »

écoute, conseil

*s'il y a une nécessité de prise en charge,
transmission sécurisée de la situation
au référent académique qui accompagne
l'établissement dans la prise en charge*



REPERER



ÉCOUTER



ORIENTER L'ÉLÈVE
vers le directeur
d'école ou le chef
d'établissement

DIRECTEUR
D'ÉCOLE ou CHEF
D'ÉTABLISSEMENT

prise en charge
selon le
protocole

1

Recueillir
le témoignage
de l'élève victime

2

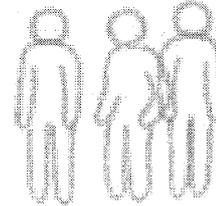
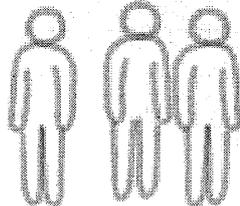
Mener des entretiens :
avec les témoins séparément,
avec l'auteur présumé (sans dévoiler
l'identité de la victime),
avec les parents des
victimes, témoins,
auteurs (séparément)

3

Décider des mesures de
protection pour la victime
et punition, sanction ou
mesure de réparation
pour l'auteur

4

Suivre la mise en œuvre
des mesures prises et
rencontrer l'élève victime
et ses parents



NATIONAL

UNE MÉTHODE : AGIR SUR LE HARCÈLEMENT PAR LE CLIMAT SCOLAIRE SENSIBILISER - PRÉVENIR - FORMER - PRENDRE EN CHARGE

Coordination :
Délégation ministérielle
de prévention et de lutte
contre les violences
en milieu scolaire

STRATÉGIE D'ÉQUIPE

- ➔ Sensibiliser le grand public, les acteurs académiques et départementaux
- ➔ Mettre à disposition des ressources (vidéos, guides...)
- ➔ Animer le réseau des référents « harcèlement »
- ➔ Former les cadres au Plan national de formation (PNF)
- ➔ Accompagner les formations de formateurs en académies
- ➔ Former les jeunes ambassadeurs lycéens
- ➔ Animer la page Facebook et le site « Agir contre le harcèlement »

COÉDUCATION

- ➔ Faire participer les fédérations de parents aux groupes de travail, et au jury du Prix « Mobilisons-nous contre le harcèlement »
- ➔ Diffuser les fiches conseil pour les parents
- ➔ Communiquer en direction du grand public : Facebook et site Internet « Agir contre le harcèlement »
- ➔ Faire connaître le n° vert national 0808 807 010
- ➔ Favoriser la coéducation : « Mallette des parents » et autres outils

DES ÉLÈVES ACTEURS DE LA PRÉVENTION

- ➔ Former les ambassadeurs lycéens pour les académies volontaires
- ➔ Mettre à disposition des ressources réalisées pour et par les élèves
- ➔ Reconduire le Prix : « Mobilisons-nous contre le harcèlement », 2^e édition
- ➔ Valoriser les actions des élèves sur le site « Agir contre le harcèlement » et la page Facebook
- ➔ Faire participer les représentants d'élèves dans les groupes de travail nationaux et en tant que jury du Prix « Mobilisons-nous contre le harcèlement »

POLITIQUE NATIONALE SUR LE HARCÈLEMENT

QUALITÉ DE VIE À L'ÉCOLE

- ➔ Publier sur les sites « Agir contre le harcèlement » et « Climat scolaire » les analyses scientifiques et les actions de terrain
- ➔ Prévenir les risques psycho-sociaux chez les personnels
- ➔ Valoriser les actions d'écoles et d'établissements

JUSTICE SCOLAIRE

- ➔ Refonte des textes nationaux : règlement type des écoles maternelles et élémentaires, développement des mesures de responsabilisation
- ➔ Publication d'un guide « Pour une justice en milieu scolaire préventive et restauratrice »
- ➔ Valoriser les outils académiques sur le site « Climat scolaire »

PARTENARIAT

- ➔ Associations d'éducation populaire et associations spécialisées
- ➔ Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, ministère de l'Intérieur, ministère de l'Agriculture
- ➔ Mutuelles partenaires (MAE, Mail, MGEN)
- ➔ Facebook